



Le Lien Sornacois

Bulletin communal n°69

Dans ce numéro :

- Le Mot du Maire
- L'Etat Civil
- Les informations communales
- Le compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2007
- La revue de presse de cet été
- La rentrée des Associations
- Les renseignements utiles
- Les permanences à la Maison du Département
- La rubrique "Souvenirs"



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00
(sauf le mercredi après-midi)

Le samedi :
de 9h00 à 12h00
(sauf juillet-août)



The New Standard

Published weekly



Subscription price
\$1.00 per annum
in advance
Single copies
10 cents

Published by
The Standard Press

1234 Broadway

New York City

Telephone

Copyright

1918

Le mot du Maire

Nous nous acheminons doucement vers les mois d'hiver.

La belle arrière-saison nous permet de digérer cet été maussade et difficile pour les vacanciers et les agriculteurs.

Les journées du patrimoine ont bénéficié d'un temps estival propice pour visiter le Bac des Cars, les ruines de Tintignac, les jardins et autres Arboretums ou pour faire de belles balades...

A l'E.H.P.A.D (maison de retraite), un lourd mais indispensable chantier a été réalisé. Merci aux résidents, aux familles et au personnel pour leur patience, ils vont bientôt pouvoir profiter des nouveaux locaux plus spacieux et fonctionnels.

Une politique cohérente en faveur de la jeunesse est menée.

Le C.L.S.H.(Centre de Loisirs Sans Hébergement) de Sornac-La Courtine a été créé en 2003, il est devenu depuis compétence de la Communauté de Communes.

Des micro-crèches vont être mises en place avec les aides matérielles et financières du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et même de l'Europe.

Ces micro-crèches veulent répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent et à toutes celles et ceux qui veulent se libérer.

Les personnes qualifiées dans la Petite Enfance (assistantes maternelles, personnes possédant un C.A.P Petite Enfance) sont invitées à devenir les animatrices de ces structures, une façon également pour les assistantes maternelles d'être moins isolées et mieux informées.

Micro-crèches, C.L.S.H, Espaces Jeunes permettent enfin de répondre aux demandes des habitants de la commune qui sont les mêmes qu'en milieu urbain.

Grâce à la Communauté de Communes, les communes ont pu tenir les engagements pris en faveur des jeunes.

Il faudra sans aucun doute améliorer ces réalisations et continuer à les faire vivre au mieux.

C'est l'affaire de tous...

LUCE MALLEPEYRE

Etat civil

Mariages

- **Nathalie BREDIN et Lionel FRERE**, le 7 juillet 2007, domiciliés à Sornac.
- **Virginie VONO et Daniel NEGRERIE**, le 21 juillet 2007, domiciliés à Meymac.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Naissances

- **Loric DRUESNE** : né le 15 mai 2007 à Tulle, fils de Carole Bézanger et Stéphane Druesne, domiciliés à La Courtine, petit-fils de M. et Mme Claude Bézanger.
- **Raphaël FIDURKO**: né le 19 mai 2007, fils de Karine Manuby et David Fidurko, petit-fils d'Annick Bastien et Jean-Pierre Manuby.
- **Stella DI FAGIO** : née le 21 mai 2007 à Metz, fille de Nathalie et Jean-Claude Cormier, arrière-petite-fille d'Yvonne et Léon Lamour-Lamy, domiciliés à Sornac.
- **Laurine BEAL** : née le 25 juin 2007 à Ussel, fille de Pascale Freitas de Sousa et Marc Béal, domiciliés à Sornac.
- **Margot SENSEY** : née le 13 juillet 2007 à Ussel, fille de Marion Georget et Jean-Philippe Sensey, domiciliés à Sornac.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

Décès

- **Muriel DELPECH**, décédée à Tulle le 23 mai 2007, à l'âge de 54 ans, domiciliée au Foyer Occupationnel Les Tamaris à Sornac.
- **Renée Le BERRE**, veuve de William Redmer, décédée à Brive le 31 mai 2007, à l'âge de 84 ans, domiciliée à l'EHPAD à Sornac.
- **René DAUTEUR**, décédé le 14 juin 2007 à l'âge de 85 ans, domicilié à Sornac.
- **Denise COOPMAN**, veuve Ollivier, décédée à Paris le 17 juin 2007, à l'âge de 95 ans.
- **Amélie BISTRICKY**, décédée à Tulle le 23 juin 2007, domiciliée à Laguenne.
- **Nathalie GOBERT**, décédée à Sornac le 18 juillet 2007 à l'âge de 38 ans, domiciliée au Foyer Occupationnel Les Tamaris à Sornac.
- **Elise COSTE**, veuve de Marcel Guillaumot, décédée à Sornac le 7 août 2007, à l'âge de 78 ans, domiciliée à "Pras-Haut" à Sornac.
- **Placida RUIZ**, veuve d'Augustin Silva, décédée à Sornac le 11 août 2007, à l'âge de 93 ans, domiciliée à l'EHPAD à Sornac.
- **Marie CHADEYRON**, veuve de Germain Lacouture, décédée à Ussel le 26 août 2007, à l'âge de 81 ans, domiciliée à "La Vialle" à Sornac.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 30 mai 2007

Présents : Mme Mallepeyre, Mrs Loge, Gouyon, Joanel, Vidal, Vinzant, Chavastelon, Pechberty, Métadier et Cloup

Absents: Mrs Srajek, Croizet et Lecarme

Rétrocession de l'étang de la Société de Pêche à la Commune

Suite à l'étude relative aux cyanobactéries, il est préconisé de supprimer l'étang de la Société de Pêche. Celle-ci accepte de le rétrocéder gratuitement à la Commune mais regrette qu'il n'y ait aucune certitude quant à la disparition des cyanobactéries.

Travaux au plan d'eau des Chaux

Les aménagements hydrauliques, imposés pour la plupart par les mises aux normes et proposés suite à l'étude, sont l'agrandissement de la pêcherie, la réalisation d'un moine, la réfection du déversoir de crue et la mise en place d'un bassin de décantation.

Le devis correspondant est de 64 900 € H.T, soit arrondi à 77 700 € T.T.C.

L'étude menée sur les cyanobactéries du plan d'eau des Chaux préconise la suppression de l'étang de pêche et l'aménagement des abreuvoirs situés sur le bassin versant.

Le devis correspondant est d'environ 46 400 € H.T, soit arrondi à 55 500 € T.T.C.

Le passage d'une caméra du réseau d'assainissement au-dessus de l'étang doit être également réalisé. Le Conseil Municipal décide la réalisation de ces travaux.

Ouverture du poste de gardien de camping

Le poste de gardien de camping est ouvert du 1er juillet au 31 août 2007.

Désignation d'une Commission d'Appel d'Offre

Le Conseil Municipal désigne:

- Le Maire comme Président de la Commission d'Appel d'Offre.
- Messieurs LOGE, GOUYON et JOANEL, comme membres titulaires.
- Messieurs SRAJEK, PECHBERTY et CHAVASTELON, comme membres suppléants.

Lancement de la procédure d'appel d'offre pour les travaux de protection des captages (1^{ère} tranche)

Le montant total des travaux s'élève à 206 586 € H.T (clôtures, chemins, réhabilitation des ouvrages anciens) hors imprévus et honoraires.

Compte-tenu de la proximité du seuil de 230 000 €, le Conseil Municipal décide d'avoir recours à la procédure d'appel d'offre.

Lancement de la 2^{ème} tranche de protection des captages et ouverture d'une enquête publique

Le Conseil Municipal décide :

- de lancer la deuxième tranche de protection des captages.

Il s'agit des captages de **La Vialle, Chateix, Beaune, Malepouge et Clamoudeix**.

La phase administrative de mise en conformité de ces captages est évaluée à **53 595 € H.T, soit 64 099 € T.T.C.**

- de confier au CPIE de la Corrèze l'instruction et le suivi administratif du dossier.
- de demander l'ouverture d'une enquête publique.

La part importante de ces mises aux normes dans le budget est une nouvelle fois soulevée.

Concession d'utilisation du système d'information géographique de la Corrèze

Le Conseil Municipal autorise son Maire à signer une convention avec le Conseil Général afin de bénéficier des licences étendues qu'il a obtenues auprès de l'IGN pour l'utilisation de cartes et du plan cadastral scannés. Le coût est de 100 € pour 5 ans.

Construction de la route forestière de Puy Guillaume (Fronsergues)

Un projet a été établi par l'Office National des Forêts de Tulle pour un montant de 156 738 € H.T soit 187 458 € T.T.C.

Le Conseil Municipal demande les subventions à hauteur de 80%, accepte la maîtrise d'ouvrage pour la partie de la route située sur la commune de Saint-Setiers et décide d'inscrire ce projet au budget 2008.

La Commune de Saint-Setiers participera à la dépense au prorata des travaux effectués sur son territoire.

Il conviendra de porter une attention particulière à la source au-dessus de la route ainsi qu'à la difficulté que pourraient rencontrer les camions pour sortir sur la route départementale (virage). Une permission de voirie sera demandée au Conseil Général pour autoriser la sortie sur la route départementale.

Déclassement de la VC n°1

Monsieur Gaudonneix souhaite « récupérer » une partie de la voie communale n°1 (ancienne route de Beaune) qui traverse ses parcelles (entre la 639 et 459 et entre la 465 et les 463/464). Lors de l'aménagement de la nouvelle route, il a cédé du terrain pour son élargissement.

Cette voie communale faisant partie du domaine public doit d'abord être déclassée avant d'être cédée. Pour cela, une enquête publique est nécessaire.

Le Conseil Municipal propose à M.Gaudonneix « d'échanger » le terrain donné pour la nouvelle route avec le terrain qui traverse ses parcelles, à condition que les frais soient partagés entre la Commune et lui-même (enquête publique, géomètre et notaire).

Madame le Maire doit prendre l'attache des services de la DDE pour suivre ce dossier.

Délibérations modificatives

DM n°1 budget principal

Un reversement de TVA a été encaissé pour 5052,43 €, il servira à couvrir l'annulation d'un titre de 1214 € (annulation des ordures ménagères de Pierre Fabre Santé), le reste sera inscrit en dépenses imprévues.

DM n°2 budget principal

Les arrêtés de subventions pour l'aménagement de la maison Marouby ont été pris pour un montant de 65 325€. Cet excédent au budget permettra de compléter le financement de la réfection de la toiture de l'ancienne gendarmerie (+25 000 €), l'acquisition d'une nouvelle benne pour le camion (3800 €) et le solde sera utilisé pour l'étude de l'aménagement de l'Hôtel Ducros (36 525 €).

DM n°3 budget principal

Virement de 54 000 € du programme d'aménagement hydraulique du plan d'eau vers le programme de lutte contre les cyanobactéries.

DM n°1 budget eau et assainissement

Changement d'imputations comptables pour l'indemnisation du terrain des captages (virement de l'article 2312 vers l'article 2118 de 32 000 €).

Questions diverses

- Fixation de cautions pour les logements de la Commune :
Le Conseil Municipal décide d'instaurer une caution équivalente à un mois de loyer.
- La subvention forfaitaire du Département pour l'entretien de la voirie est affectée aux travaux de la route de Pons.
- Clôture du camping :
Madame le Maire souhaite clôturer le dépôt de terre situé dans le fond du camping afin d'arrêter les dépôts interdits mais incessants de détritrus divers.
Une autre solution est proposée : mettre une barrière devant le tennis.
La question sera revue lors d'un prochain conseil.
- Délibération approuvant les places de dépôts de bois :
Le Conseil Municipal approuve la localisation de 21 places de dépôts de bois. Celles-ci seront créées au fur et à mesure en fonction des finances communales et des possibilités d'acquisitions foncières.

Informations communales

Merci pour vos dons!

Dons à la Caisse des Ecoles

- Quête pour le mariage de Nathalie Bredin et Lionel Frère de 42.48 €.
- Quête pour le mariage de Virginie Vono et Daniel Negrerie de 40.95 € .
- Don de 100 € de la part de M. et Mme Daniel Negrerie.

Don à la Commune de Sornac : Don anonyme de 15 €.

PRENEZ EN BONNE NOTE !

Il est rappelé à tous qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères, des gravats ou même des déchets verts au terrain de camping.

Merci de votre compréhension.

Relevé des compteurs d'eau

Les personnes absentes au moment des relevés des compteurs d'eau (avril-mai) sont invitées à porter leur relevé à la Mairie avant leur départ de Sornac.

RAPPEL : Ramassage des encombrants

Les employés communaux procèdent le 1^{er} jeudi du mois au ramassage des objets encombrants :

- Électroménager : machines à laver, fours, gazinières, micro-ondes, plaques, réfrigérateurs
 - Batteries
 - Pneus sans les jantes
- Mobilier : matelas, sommiers, canapés, meubles
 - Revêtements de sols

Sont exclus : verre, papier, ordures ménagères et déchets verts.

Les personnes intéressées doivent se faire **inscrire en mairie au moins une semaine avant.**

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être déposées avant le 31 décembre 2007. Les intéressés doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les inscriptions déposées en 2007 et retenues par la commission administrative seront effectives à compter du 1^{er} mars 2008.

Le bureau de vote pour les élections municipales et cantonales de 2008 sera situé à la salle polyvalente.

Logements disponibles

L'Observatoire Départemental du Logement avec l'appui de la Fédération du Pays de Haute Corrèze, des Communauté de Communes et des Communes a mis en place une procédure de recensement des demandes et des offres de logements.

Une liste de logements à vendre ou à louer est mise à jour toutes les semaines et largement diffusée.

Si vous êtes propriétaire d'un logement libre, vous pouvez vous faire inscrire sur cette liste auprès de la Mairie ou de la Maison du Département.

Ouvrir une chambre d'hôtes

Le Cœur du Plateau de Millevaches manque d'hébergements touristiques. L'idée d'ouvrir une chambre d'hôtes vous est peut-être venue. Il convient toutefois de respecter plusieurs règles.

- L'activité de location de chambres d'hôtes consiste à accueillir des touristes à titre onéreux dans des chambres situées chez l'habitant, pour une ou plusieurs nuitées.
 - Les chambres se situent dans la résidence de l'habitant, qu'il s'agisse de sa résidence principale ou secondaire.
 - Elle donne lieu à la fourniture groupée de la nuitée et du petit déjeuner avec un accueil assuré par l'habitant et la fourniture du linge de maison.
 - Cette activité est limitée à un nombre maximal de 5 chambres pour une capacité d'accueil de 15 personnes.
 - Chaque chambre d'hôtes donne accès à une salle d'eau et à un WC. Elle est en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité.
- La commercialisation des chambres meublées chez l'habitant sous l'appellation "chambres d'hôtes" doit obligatoirement répondre à ces nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Dorénavant, les chambres d'hôtes sont à déclarer contre récépissé auprès de la mairie du lieu d'habitation.

Les personnes louant déjà une ou plusieurs chambres d'hôtes doivent impérativement procéder à cette déclaration au plus tard le 31 décembre 2007 et, le cas échéant, mettre leurs chambres en conformité avec les nouvelles dispositions.

Si la déclaration en mairie est obligatoire, il est également conseillé d'intégrer un réseau de commercialisation reconnu : l'office de tourisme local, les réseaux "Gîtes de France", "Clé Vacances"...

Pour plus de renseignements:
Relais des Gîtes de France: 05 55 21 55 61
Clé Vacances: 05 55 84 83 30



Au sommaire de TELE MILLEVACHES

Les cassettes vidéo de Télé Millevaches sont disponibles à la Mairie de Sornac. Vous pouvez les emprunter gratuitement. Les émissions présentent des reportages sur le Plateau et peuvent être également visionnées sur la chaîne Demain et sur le site internet suivant :

www.telemillevaches.net

Au sommaire des trois derniers numéros:

- En juin : reportages sur Meymac...
- En août : l'Épicerie d'Art à Eymoutiers, la Cité des Insectes à Nedde, les éoliennes de la Blanche, l'aide à l'artisanat-commerce par le PNR...
- En septembre : l'étang de la Chabanne à Tarnac, l'utilisation de la tourbe dans la société traditionnelle occitane...

La Communauté de Communes

Quelques thèmes abordés lors des conseils communautaires qui ont eu lieu le 23 juin à Millevaches et le 21 juillet à Pérols. La Communauté de Communes regroupe l'ensemble des communes des cantons de Bugeat et de Sornac, à l'exception de Peyrelevade. Elle est présidée par Mme Mallepeyre.

Petite enfance

Depuis le mois de janvier, et à la demande de parents ayant un fort besoin de mode de garde pour leurs jeunes enfants, Mélanie FLAMENT a réalisé un diagnostic en vue de proposer une solution adaptée aux besoins des parents mais aussi aux moyens du territoire. Ce travail a donc été effectué en lien régulier avec les conseillères techniques de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole et du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général, qui sont les trois partenaires financeurs et techniques importants sur le secteur de l'accueil des jeunes enfants. Les mêmes besoins et caractéristiques de territoire ont été identifiés sur Eygurande, le Plateau Bortois, mais aussi les Communautés de Communes du plateau de Gentioux (dont fait partie Peyrelevade) et des Sources de la Creuse (La Courtine). Ces besoins sont à la fois de l'ordre de l'augmentation de l'offre de garde et de la création de lien entre les assistantes maternelles existantes qui se sentent isolées.

Deux types de solutions ont été proposées:

- Un Relais Accueil Petite Enfance Itinérant sur la Haute-Corrèze : lieu ressource, espace d'informations, d'échanges, de réflexion et de soutien pour les assistantes maternelles et les parents employeurs. Il aura pour but de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et susciter un intérêt pour les professionnels (développer le nombre d'Assistants Maternelles) et par là même contribuer à l'amélioration de l'accueil individuel du jeune enfant et à sa prise en charge. C'est aussi un espace d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

- La création d'une micro-structure d'accueil Petite Enfance : **trois professionnels de la petite enfance (assistant(e)s maternel(le)s, personnes avec un C.A.P Petite Enfance...)** sont regroupés dans un local type F5 et peuvent ainsi accueillir neuf enfants. Les modalités de mise en œuvre de cette micro-structure sont encore à définir mais des aides de la MSA à hauteur de 20 000 euros par micro-structure sont possibles (pour ce qui est du fonctionnement - appel à projet à déposer pour fin 2007), ainsi que des aides de la C.A.F. (proportions non définies pour le moment), et du Conseil Général (investissement).

La création de telles solutions reste lourde en terme de moyens (financiers et techniques) à mettre en œuvre, c'est pourquoi le Pays Haute-Corrèze a été sollicité pour inclure dans le futur contrat de pays, La création d'une association regroupant les collectivités du pays, les entreprises, les associations de parents, les partenaires et les professionnels de la petite enfance.

L'association serait l'instance tutélaire chargée de la gestion et du fonctionnement des micro-structures et du relais d'assistant(e)s maternel(le)s itinérant, ce qui permettrait ainsi une mutualisation à l'échelle de la Haute-Corrèze. L'ensemble du personnel nécessaire à la création de ces deux projets (professionnelles du Relais Itinérant et personnes qualifiées de la Petite Enfance des micro-structures) serait ainsi salarié de l'association (**permettant ainsi des exonérations de charges, des aides à l'emploi du Conseil Régional...**).

Note: La Communauté de Communes a validé à l'unanimité ce projet lors du Conseil Communautaire qui a eu lieu à Saint-Rémy le 8 septembre 2007.

Voirie

Le Conseil Général a accordé 60 500 € de subvention pour la voirie programmée au budget 2007. La subvention accordée pour la Voirie Communautaire sur Millevaches qui n'a pas été sollicitée pour versement (puisque le montant de la Dotation Globale de l'Équipement était plus important) a donc été reportée sur les Voiries Communautaires de Bugeat et de Sornac.

Il est signalé un manque de respect dans les délais de la part des entreprises pour la réalisation des travaux.

Taxe Professionnelle Unique

Laurence Coudert fait part du compte-rendu de la commission d'évaluation des charges où a été évoquée la Taxe professionnelle. Il s'avère que le montant de l'attribution de compensation et les conditions de sa révision peuvent être décidés librement à **l'unanimité** soit jusqu'au 16 août 2007 soit pendant trois ans à chaque renouvellement des conseils municipaux (d'avril 2008 à 2011).

Afin d'augmenter les ressources de la Taxe Professionnelle Unique, il est proposé aux maires de vérifier chaque année si les chantiers qui ont duré plus de trois mois sur un même lieu par une entreprise de travaux publics sont bien répertoriés dans la liste des redevables envoyée par la Direction Générale des Impôts. Si le chantier n'a pas été déclaré, il est possible de le faire même plusieurs années après.

Il est également proposé aux maires qu'ils essayent d'inciter les entreprises à baser leur siège sur ce territoire.

Un courrier sera envoyé aux sénateurs et députés pour leur demander de prendre en compte le territoire de la Communauté de Communes comme base de référence pour la taxe professionnelle et non plus la commune. Il leur sera demandé également que la notion de « chantiers de plus de trois mois » concerne également les entreprises forestières (et pas seulement les entreprises de travaux publics)

Délibération n° 2 : 24 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Maison de Santé Pluridisciplinaire

Vu l'avis favorable du Conseil Communautaire du 18 mars 2006, la Présidente présente au Conseil Communautaire le projet d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire constituée de professionnels de santé de premier recours (avec au minimum deux médecins généralistes et une infirmière) et qui peut être un lieu d'accueil pour des consultations spécialisées. L'implantation de ce type de structure aurait pour vocation à répondre à la crise démographique des professionnels de santé et à l'aménagement du territoire. Le projet, s'il est retenu, sera intégré dans le contrat de Pays ou de Parc. La Présidente propose de poser la candidature de la Communauté de Communes comme porteur de projet pour une Maison de Santé Pluridisciplinaire auprès du Parc Naturel Régional en Limousin et du Pays de Haute-Corrèze pour le dépôt d'une fiche action dans les projets de contrats de territoriaux dès septembre 2007, qui sera examinée en commission et validée par les partenaires financiers pour inscription dans le contrat territorial qui sera signé fin 2007, début 2008.

Délibération 3 : 24 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention

Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes **« Jardin de la Vézère »**

La Présidente rappelle le projet d'implantation d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes sur la Commune de Pérols sur Vézère et pour continuer plus avant dans le projet une étude doit être menée.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, le Conseil Communautaire décide de :

- réaliser une étude dont le coût estimatif est de 20 000 €.
- mandater la Présidente pour signer tous documents nécessaires à réalisation de l'étude.

Ecole de musique de Haute-Corrèze

Madame Agnès LONGEVIALLE, directrice, présente l'Ecole de Musique de Haute-Corrèze.

Le schéma départemental préconise que les Communautés de Communes soient interlocutrices du département car elles sont plus représentatives que les communes.

La création d'une antenne sur Sornac et Bugeat est possible avec un cours musical collectif de base, si au moins 5 élèves sont inscrits et des cours plus spécifiques à la pratique d'un instrument.

Le coût moyen, sur les autres antennes de l'Ecole de Musique, d'une heure de pratique musicale s'élève à 1806 € répartie pour 915 € aux Communes, 300 € aux familles et 591 € au Conseil Général.

Le Conseil Communautaire est favorable à l'implantation d'une antenne à condition qu'il y ait suffisamment d'inscriptions et souhaite une communication auprès du public.

Délégués supplémentaires **pour le Parc Naturel Régional Millevalles en Limousin**

La Présidente rappelle au Conseil Communautaire que M. Jacques JOFFRE, titulaire, et Mme Denise JOUANNEAUD, suppléante, représentent la Communauté de Communes au sein du PNR. Conformément aux statuts du P.N.R, il doit être désigné un(e) délégué(e) titulaire et un(e) délégué(e) suppléant(e) supplémentaire.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Communautaire décide de désigner :

- Mme Marilyne DESASSIS déléguée titulaire
- Mme Josette PIERRUGUES déléguée suppléante

Délibération 9 : 24 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Classement de l'Office de Tourisme de Sornac

Madame la Présidente informe l'assemblée que l'arrêté ministériel du 12 janvier 1999 fixe les normes de classement des Offices de Tourisme. En conséquence, sont susceptibles d'être classés tous les organismes assurant des missions d'accueil, d'information et de promotion, disposant d'une autonomie de gestion effective et d'une direction propre. Le classement est valable 5 ans.

Après en avoir délibéré à la majorité absolue, le Conseil Communautaire, vu la proposition du Président de l'Office de Tourisme de Sornac, demande à Monsieur le Préfet de la Corrèze le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme de Sornac dans la catégorie « une étoile ».



EN AVANT LA MUSIQUE!

Vous souhaitez que vos enfants découvrent la musique et pratiquent un instrument.
Vous désirez commencer ou reprendre des études musicales.

Vous voulez approfondir vos connaissances et vous perfectionner.

La Communauté de Communes étudie la possibilité de créer une antenne de l'Ecole de Musique de Haute Corrèze sur Sornac. Elle souhaite cependant évaluer l'intérêt des habitants et les instruments ou pratiques souhaités.

L'Ecole de Musique est basée à Ussel et compte déjà trois antennes : Meymac, Neuvic et Bort les Orgues. Les cours sont assurés par des professeurs diplômés et comprennent en principe une heure de solfège et 30 minutes de pratique individuelle d'un instrument. Ils sont ouverts à tous, enfants et adultes, avec des possibilités d'éveil musical pour les plus petits (à partir de 4 ans). Les cours sont organisés durant les périodes scolaires. A titre d'information, la participation demandée aux familles sur les autres antennes varie de 120 à 330 euros suivant la pratique. Certains instruments peuvent être loués par l'école de musique.

A titre d'exemple, les disciplines instrumentales suivantes peuvent être proposées :

Piano, accordéon chromatique, violon, violoncelle, guitare classique, guitare d'accompagnement, guitare électrique, basse, clarinette, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, trompette, batterie, percussions, vielle à roue, accordéon diatonique, violon traditionnel.

Du chant choral peut également être organisé en collaboration avec les chorales locales.

Dans la mesure où la demande serait suffisante pour justifier un déplacement, les cours pourraient commencer à la Toussaint.

Aussi, au cas où vous seriez intéressé, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous au plus vite :

**COUPON A RETOURNER A
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BUGEAT-SORNAC
19 170 SAINT-MERD LES OUSSINES**

NOM :

PRENOM :

Age :

Adresse :

Téléphone :

Discipline souhaitée :

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de Communes au 05 55 95 18 29.

L'inscription et la pratique restent bien sûr possibles sur les centres d'Ussel et Meymac.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'Ecole Intercommunale de Musique de Haute-Corrèze – 3, rue Sénéchal – 19200 Ussel – 05 55 72 39 80.

REVUE DE PRESSE

en collaboration avec Mme Baussavy
correspondante du journal LA MONTAGNE



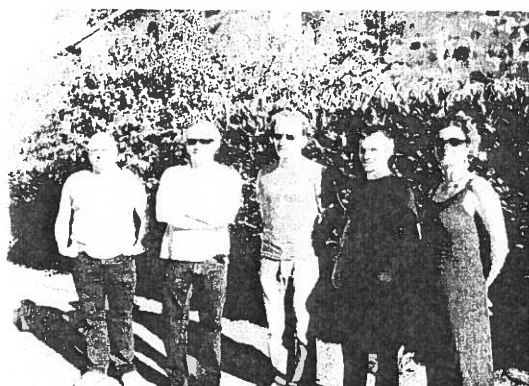
Avant la fin de l'année scolaire, Laurent Gorse, administrateur à la ligue contre le cancer, a sensibilisé les jeunes aux méfaits du tabac. « De la première cigarette à la dépendance, il n'y a qu'un pas », voilà le message qu'il a voulu faire passer.



La place de Sornac a vibré au son de reprises rock lors de la fête de la musique, avec le groupe PEARL et sa chanteuse Caroline Malaquis.



Durant 3 week-end au mois de juin, le Centre d'Incendie et de Secours a accueilli des stagiaires sapeurs-pompiers volontaires du département de la Corrèze formés à la fonction de chef d'équipe.



Le samedi 4 août, le groupe Bodixel, à la demande de la Municipalité et grâce à Appelboom, a donné un concert de chansons françaises et espagnoles aux influences folk, jazz et pop dans l'église de Sornac. Le public venu nombreux a apprécié cette initiative qui mérite d'être renouvelée.



Au cours du mois de juillet, les commerçants de Sornac ont fait un accueil chaleureux aux bébés de leurs collègues: Loric DRUESNE et Laurine BEAL.



La fête de la Saint Roch organisée par le Foyer Rural, l'US Sornac, l'Espace Jeunes de la Communauté de Communes et la Mairie a réuni petits et grands dans une ambiance festive et joyeuse. Les forains, plus nombreux, ont contribué à ce succès.

Nos Associations

Malgré une météo Centre de loisirs d'Arcane variées et adaptées à



capricieuse, les enfants du ont pu faire des activités chaque âge.

La première semaine a été consacrée au cheval avec la sortie au centre équestre de Meymac où les plus petits ont touché et monté des poneys. Quant aux plus grands, ils ont pu se balader autour du lac.

Du cheval, on est passé au jeu avec, pour les plus grands, la rencontre inter-centres de Haute-Corrèze à Ussel qui était animée par l'association « Bonne Pioche ».

Après avoir confectionné des jeux, les enfants ont invité leurs parents à venir les tester le vendredi 20 juillet dans l'après-midi. Les parents qui étaient présents ainsi que la présidente d'Arcane se sont bien amusés. Et ils souhaitent que cela se renouvelle.

Puis onze garçons sont partis en mini-camp à Neuvic. Pendant ces trois jours, le soleil était au rendez-vous, ce qui leur a permis d'apprécier le camping. De l'avis des garçons, ces 3 jours sont passés trop vite : ils se sont initiés au golf, ont pu se baigner et faire du pédalo.

Puis, petits et grands se sont retrouvés pour aller pêcher l'écrevisse à Treignac. Cette pêche se fait avec une balance et des appâts qui peuvent être de la viande ou du poisson mort. Malgré un peu d'attente, les écrevisses sont venues. Mais pour le transport, il faut les faire cuire avant car elles sont considérées comme nuisibles. Quel régal !



La dernière semaine, la météo n'a pas permis de fabriquer une cabane. Alors les enfants ont réalisé des miniatures. Et la sortie « accro-branches » à Marcillac-la-Croisille a été une épreuve pour certains et un vrai amusement pour d'autres.

Voici nos heures d'ouverture :

- **En périscolaire :** tous les soirs d'école, donc les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h30 à 18h00.
- **En accueil de loisirs :** tous les mercredis de 7h30 à 18h00.

Les inscriptions se font toujours à l'avance pour pouvoir commander les repas auprès de la directrice, Mikaëlle Ferron, à :

ARCANE
10, rue des Ecoles
19290 Sornac
05.55.94.66.20
arcane.sornac@wanadoo.fr

**Pour les vacances de la Toussaint, Arcane sera ouvert :
Du 29 octobre au 31 octobre et les 5 et 6 novembre 2007.**

L'ASSOCIATION LES P'TITS BOUTS

L'Association "Les P'tits Bouts" est associée au projet de création de micro-crèche à Sornac dont l'ouverture est prévue en 2008 pour neuf enfants sur une amplitude de 10 heures par jour. Nous avons besoin de l'investissement de chacun pour que la structure soit telle que vous la souhaitez. Venez apporter votre contribution aux projets de l'année 2008 : micro-crèche, bourse à la puériculture, ateliers de rencontres thématiques avec l'intervention de professionnels de la Petite Enfance... Pour tout renseignement, contacter Mme Mvogo-Machinal, la Présidente : 05.55.72.52.74 à Beaune, Sornac.

NOUVEAU!

L'ASSOCIATION TOUCHATOU a été créée au printemps 2007 et propose un échange de savoir-faire dans la convivialité. Elle s'adresse à tous les habitants du canton de Sornac.

A son actif, l'association a déjà réalisé plusieurs ateliers de vitrail et de mosaïque sur plusieurs journées ou demi-journées ainsi qu'un atelier de fabrication de bijoux. Elle a également mis en avant ses talents culinaires lors de la Fête des Sources en mai, le Salon des artistes de Haute-Corrèze et la Randonnée Limousine en août. Des cours de cuisine avec la réalisation l'après-midi et la dégustation le soir ont été aussi donnés. Elle a également organisé un week-end botanique (parcours avec collecte de plantes le samedi matin puis identification et étiquetage l'après-midi puis exposition le lendemain).

Activités fixes : broderie, crochet, tricot, couture, travaux manuels : réunion les 1er et 3ème samedis de chaque mois à 15h00.

Projets (dates à définir suivant les personnes intéressées) :

modelage, taille de pierre tendre, art floral, réalisation de cadres, patchwork, échange de graines, boutures, plantes vivaces, relaxation, marche à pied...

Les ateliers se déroulent dans la salle derrière la mairie de Saint-Setiers.

Pour tout renseignement, contacter Mme Danièle Mazière au 05.55.95.63.54.

ASSOCIATION « LOISIRS ET SPORT POUR TOUS »

La forme n'a pas d'âge !

L'activité gymnastique dirigée par Pascale DOUNOT se déroule tous les mardis à la salle du Foyer Rural de 9h30 à 10h30.

C'est une gym sans excès, adaptée à vos besoins, vos désirs, votre âge.

Les séances équilibrées permettent de se sentir plus à l'aise dans son corps.

Toutes les personnes qui désirent entretenir leur forme tant physique que morale dans le plaisir et la convivialité seront les bienvenues.

La forme n'a pas d'âge, mettez de l'huile dans vos rouages !

LA PAROISSE VOUS INFORME



Catéchèse : L'inscription est encore possible pour tous les enfants du CE2 au CM2, baptisés et non-baptisés. Il est proposé un éveil à la foi et la découverte de la culture chrétienne. Les rencontres ont lieu tous les mercredis de 11H00 à 12H00 au presbytère.

M.C.R. : Le Mouvement Chrétien des Retraités vous invite à dialoguer, partager, donner du sens au temps. Il est ouvert à tous les retraités. Réunions le deuxième lundi du mois à 14h30 au presbytère.

La messe est célébrée les dimanches à l'église de Sornac à 11h00 et le 1^{er} vendredi du mois à la maison de retraite.

A noter : pas de messe le dimanche 7 octobre mais assemblée de prière la veille à 18H00 en raison du rassemblement diocésain à Egletons.

Pour tout renseignement, s'adresser au presbytère d'Ussel. Tél.: 05.55.72.11.34



U.S SORNAC

Depuis début août, les footballeurs de Sornac ont repris le chemin de l'entraînement sous la conduite des deux entraîneurs, Jean-Robert Loge et Laurent Tanty. Pour bien aborder les premiers matchs de championnat, les entraîneurs tentent de peaufiner la condition physique de leurs joueurs, avec des séances le mardi et le vendredi.

Le samedi 4 août, le club organisait par ailleurs le traditionnel challenge de l'amitié, en présence des équipes de Flayat, La Courtine, Peyrelevade et de deux équipes de Sornac. Sous un soleil bienvenu, c'est Sornac qui s'imposait finalement avec un total de 10 points. Les récompenses offertes par Madame la Conseillère Générale, Madame le Maire et par le Président M. Mallepeyre, ont été appréciées à leur juste valeur avant qu'un apéritif bien mérité ne conclut cette agréable journée.

Durant les prochaines semaines, les joueurs qui vont poursuivre leur préparation, semblent sur la bonne voie : le 18 août, l'équipe de Sornac a remporté le tournoi de Peyrelevade malgré la présence de très bonnes équipes. Ceci est plutôt encourageant avant la reprise du championnat le 9 septembre à Sornac contre Auvézère pour l'équipe première et le 16 septembre également à Sornac contre Egletons pour la réserve.

Bilan mitigé pour **LA TRUITE SORNACOISE !**

Une saison de pêche en rivière finalement intéressante. Nous observons régulièrement de belles prises et le niveau d'eau est convenable, suite à plusieurs étés noirs. C'est encourageant !!!



Par contre, la Truite Sornacoise a cédé à la Mairie le petit étang dont elle est propriétaire car les travaux de remise aux normes, malgré la possibilité de subventions, dépassait ses possibilités... Nous sommes bien tristes d'apprendre que cet étang ne sera pas conservé et redeviendra prairie !!! Nous pensons qu'il aurait pu être un attrait touristique supplémentaire pour Sornac ! Dommage... Par ailleurs, le traditionnel concours de pêche a été un

bon cru. A bientôt pour de prochaines nouvelles !

LA SOCIETE DE CHASSE



Le 28 octobre, la Fédération Départementale des chasseurs de Corrèze organise une

« **JOURNEE DECOUVERTE DE LA CHASSE** » pour les « non-chasseurs ».

Cette opération a pour but de faire découvrir et partager notre passion à des « non-chasseurs » et ainsi leur donner l'envie de pratiquer ce loisir.

Autre objectif, améliorer l'image de la chasse souvent caricaturée et décriée.

Enfin, il peut s'agir également d'une journée conviviale pour maintenir un lien social dans la commune.

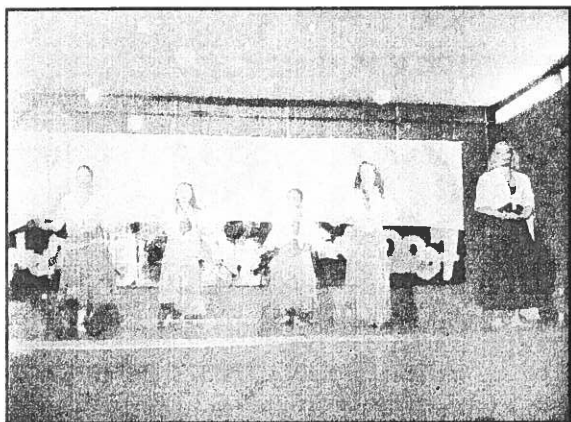
La Société de Chasse de Sornac a décidé de participer à cette "journée découverte" de la chasse avec des chiens courants (chevreuils - sangliers) et des chiens d'arrêts (bécasses - faisans).

Pour tout renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent s'adresser au Président de la Société de Chasse : M. Jean-Paul COIGNOUX au 05.55.94.61.21

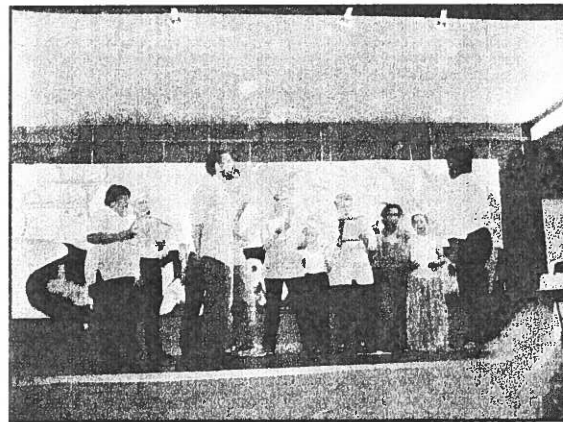
LE FOYER RURAL

A l'heure de la reprise des activités du Foyer Rural de Sornac pour l'année 2007-2008, nous pouvons faire le bilan de la saison précédente.

Je suis heureuse de constater que la fréquentation des activités hebdomadaires se maintienne de façon satisfaisante. Malgré la diminution du nombre d'enfants dans les villages, la danse reste attrayante pour les filles bien que les garçons inscrits sont fidèles depuis plusieurs années.



Le spectacle de juin est un moment de rencontres avec le public qui ponctue une année de préparation. C'est toujours un moment de plaisir malgré le stress; il a été particulièrement apprécié et les encouragements ont été très chaleureux.



Pour sa première année d'existence, la chorale a compté une quinzaine de participants. Il semble donc que cette activité corresponde à une demande. La reprise sera reconduite au premier trimestre 2008, Kuna l'animatrice étant indisponible pour raison familiale.

La gymnastique conserve également une fréquentation stable.

Le 2^{ème} créneau du jeudi matin a trouvé son public. Cette activité physique attire un public essentiellement féminin de tout âge et nous sommes heureux d'accueillir de jeunes retraitées qui ont choisi de passer du temps en Haute-Corrèze.

Nous avons retrouvé nos rendez-vous qui ont ponctué l'année :

- Le stage et le bal folk s'installent petit à petit (cette année ils auront lieu le 3 novembre).
- Les randonnées pédestres voient leur fréquentation fluctuer pour des raisons inexplicables.
- Le feu de la St Jean est toujours un moment incontournable de nos rencontres festives.
- Pour la 3^{ème} année, la course cycliste contre la montre a été une réussite. Avec 35 équipes, nous pouvons nous réjouir qu'elle ait su intéresser non seulement des cyclistes faisant partie de vélos clubs mais également des amateurs voulant partager un moment de convivialité et désireux de prouver que les locaux sont capables de se dépasser physiquement.

Cette rencontre sportive étant incluse dans les manifestations de la fête de la Saint Roch, ceci m'amène à parler de l'organisation de la fête patronale. Grâce à la mobilisation d'un certain nombre de partenaires, nous avons pu nous réjouir du maintien de la fête de la Saint-Roch. En effet, seule l'assurance d'animations a permis de garder un caractère festif à ces quelques jours d'août.

Je vais donc remercier tous les bénévoles qui ont garanti le bon fonctionnement de la course cycliste, le club de foot qui a assuré le bal du samedi soir, les jeunes de l'Espace Jeunes qui ont réalisé une démonstration de graff, l'association « Pays Sage » qui nous ont aidé à trouver une animation-spectacle et la mairie qui a financé ce spectacle.

Si nous voulons que la fête de 2008 soit encore plus réussie, il serait souhaitable que nous nous retrouvions autour d'une table le plus rapidement possible afin d'échanger autour de l'organisation et de la coordination.

Pour que le Foyer Rural de Sornac réponde à tous vos besoins et à vos attentes, les membres du Conseil d'Administration attendent vos questions et toutes suggestions seront les bienvenues.

Je souhaite donc une bonne participation à ce qui vous est proposé et, pour ceux qui ne les ont pas vus, je vous invite à admirer les graffs que les jeunes de l'Espace Jeunes ont effectué à l'intérieur et l'extérieur du Foyer Rural.

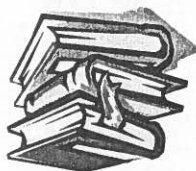
La Présidente, Marie-Ange Brandebourger

ACTIVITES HEBDOMADAIRES :

- Gymnastique pour tous : - Les mardis au gymnase du Foyer Les Tamaris de 18h00 à 19h00 et
- Les jeudis au Foyer Rural de 10h00 à 11h00
- Danse Enfants -Adultes : les vendredis au Foyer Rural de 16h45 à 20h30
(Les heures de début de cours sont différentes en fonction de l'âge des participants.)

LE CLUB DES MILLE SOURCES DU CANTON DE SORNAC

Et oui, pour le Club, c'est aussi la rentrée avec la belote qui a repris le jeudi 6 septembre à Peyrelevade et le jeudi 13 septembre à Sornac : rendez-vous tant attendu par tous nos fidèles joueurs ravis de se retrouver entre amis tous les jeudis après-midi.



C'est aussi la bibliothèque qui a réouvert ses portes le jeudi 13 septembre à Sornac avec plus de 2300 livres de tous genres mis à votre disposition gratuitement.

Amoureux de lecture, venez nous rendre visite tous les 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h – Salle du club au 1^{er} étage (accès par la cour).

Notre bibliothèque est ouverte gratuitement à tout public que vous soyez adhérents ou non à notre club.

C'est aussi un gala d'accordéon bien réussi qui a eu lieu le dimanche 9 septembre à la salle polyvalente de Sornac. C'est dans une ambiance très chaleureuse que les nombreux adhérents et amis se sont retrouvés pour chanter et danser au son de l'accordéon.



Et c'est aussi notre voyage de 3 jours qui a eu lieu mi-septembre.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CLUB

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Dimanche 30 septembre : | Concours de belote à Peyrelevade – à 14 h à la salle de la Mairie
-Buffet |
| Mardi 2 octobre : | Repas-dansant d'automne à Sornac à la salle polyvalente |
| Dimanche 14 octobre : | Loto à Sornac – à 14 h à la salle polyvalente - Buffet |
| Jeudi 8 novembre : | Châtaignes à Sornac à 14 h à la salle du Club |
| Jeudi 6 décembre : | Bûches de Noël à Peyrelevade – à 14 h à la salle de la Mairie |
| Jeudi 13 décembre : | Bûches de Noël à Sornac – à 14 h à la salle du Club |

Les 1er et 3ème jeudis après-midi :

Belote, ramis, scrabble à la salle de la Mairie de Peyrelevade

Les 2ème, 4ème et 5ème jeudis après-midi :

Belote, ramis, scrabble à la salle du Club de Sornac au 1er étage - passage par la cour

Bibliothèque à Sornac ouverte à tout public :

Permanence tous les 2ème, 4ème et 5ème jeudis après-midi de 14h00 à 16h00

Ecole Lucie et Albert Panet

L'année scolaire 2006/2007 a été riche en activités et sorties sur le plan sportif et culturel. C'est une école dynamique qui a encore de beaux jours devant elle si les effectifs ne continuent pas à baisser de manière inquiétante.

Sortie au château du Puy de Tercillat



Les enfants de Maternelle et de CP/CE1 se sont donc rendus à ce château. Après une visite de la chambre de la Belle Au Bois Dormant, nous avons fait le tour de la ferme pédagogique (nous avons notamment vu Marguerite, une truie impressionnante ainsi qu'un majestueux cerf écossais).

Les enfants ont ensuite entendu les fables de La Fontaine mises en scène. Ils ont pique-niqué puis fait des jeux d'équilibre.

L'après-midi, ils ont visité la chambre de la grand-mère du Petit Chaperon Rouge et celle de Peau d'Ane. Ils ont ensuite assisté à la représentation de trois contes de Perrault : Riquet à la Houpe, Le Petit Chaperon Rouge, Barbe Bleue. En fin d'après-midi, ils ont enfilé des costumes de Mousquetaires pour les garçons et de magnifiques robes pour les filles.

Projet PNR

La classe de Cycle 3 a participé aux animations proposées par le PNR sur le thème des énergies renouvelables. Marie Mezonnier de l'association « Energies pour Demain » (Peyrelevade) est intervenue trois fois dans la classe et a emmené les élèves à la découverte du site des éoliennes – du moulin de Chamboux et des panneaux solaires du camping de Peyrelevade. Les élèves ont ainsi pu voir l'utilisation de trois sources d'énergies renouvelables : le vent, l'eau et le soleil.



Visite de l'Arboretum de Saint-Setiers

Les élèves de Cycle 3 sont allés visiter l'arboretum de Saint-Setiers au mois de juin. Après une découverte du site, ils ont construit des mobiles à l'aide d'éléments récoltés sur place. Ils ont également écouté un enregistrement de chants d'oiseaux (enregistrés par Mme Luquet). Ils ont débuté la visite du parc avec Mme Nadalon. Malheureusement, le mauvais temps n'a pas permis de la terminer. Ils en seront quitte pour y revenir l'année prochaine.

Spectacle Coqueliconte

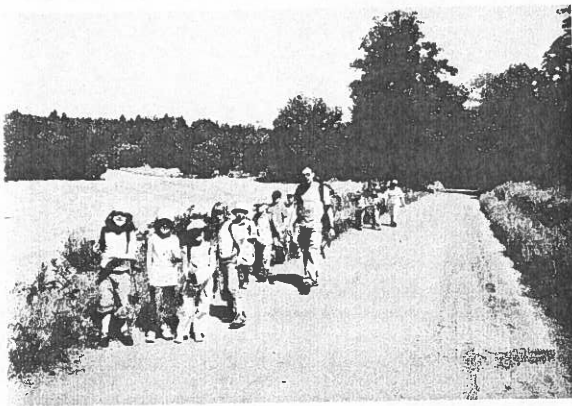
Cette année, nous sommes la seule école de la Corrèze à avoir fait venir une conteuse dans le cadre de l'opération « Coqueliconte ». Françoise Diep est donc venue jusqu'à Sornac, accompagnée de sa valise aux histoires. Les enfants ont beaucoup apprécié.



USEP

Dans le cadre de l'USEP :

- les élèves de CP / CE1 ont participé au « P'tit Tour USEP » qui avait lieu cette année à Sédières.
- une partie des élèves de Cycle 3 s'est rendue à la rencontre départementale d'athlétisme à Ussel. Les enfants ont pu participer aux épreuves de saut, de lancer et de course. Les élèves ont également assisté à des démonstrations des athlètes de l'UAC : saut à la perche, saut de haies, saut en longueur... La soirée s'est clôturée par une course de relais.



Piscine

Les enfants depuis la GS jusqu'au CM2 ont été régulièrement à la piscine d'Ussel (10 séances). Ils ont progressé de manière encourageante.

Réseau

Nous avons également effectué plusieurs rencontres de Réseau :

- Pour les élèves de Maternelle :
 - Spectacle de cirque à Tulle (Saint Rémy, Sornac, Peyrelevade).
 - Athlétisme et présentation des travaux réalisés à partir d'albums à Sornac.
- Pour les élèves de Cycle 2 :
 - Jeux de raquettes et jeux avec l'Association « Bonne Pioche » à Peyrelevade.
 - Rencontre athlétisme et danses traditionnelles avec un véritable orchestre.
- Pour les élèves de Cycle 3 :
 - Rencontre Rugby et résolution de problèmes
 - Rencontre golf et chants à Peyrelevade.

Fête de l'école

L'année s'est terminée par la traditionnelle fête de fin d'année. Les enfants ont donné un spectacle de 10h à 12h à la salle polyvalente et ont tous fait preuve de courage pour affronter un public déjà tout acquis à leur cause. Nous les remercions encore.

La journée s'est poursuivie par un repas autour d'un barbecue dans la cour de l'école organisé par des parents de l'association sportive et culturelle. L'après-midi, les enfants ont pu participer à des jeux (course en sac, atelier maquillage, pêche à la ligne...). La journée était placée sous le signe de la bonne humeur et nous avons même profité d'une belle journée ensoleillée.



L'ESPACE JEUNES



Les jeunes ont réalisé ce Graff lors de la fête de la Saint-Roch.

Les Espaces Jeunes de la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac ont reçu le label **Point Information Jeunesse**, ce qui signifie que vous pourrez désormais y trouver de nouveaux services (certains services ne seront accessibles que courant octobre-novembre).

Services gratuits

- Espace Jeunes : détente, discussion, jeux (ping-pong, billard, babyfoot, cartes, musique, vidéo...)
- consultation de la documentation **Information Jeunesse** (formations, métiers, loisirs, Europe et étranger, vacances, vie pratique) et des documentaires du CRIJ et du CIDJ (www.cidj.com)
- aide à la rédaction de C.V. et de lettres de motivation
- aide au montage et à la réalisation de projets (de groupes ou individuels)

Animation/Communication

- journées "jobs d'été", semaine de la « Santé »...
- sorties et activités ponctuelles (Graff, art contemporain, soirées jeux...)

Informatique/Internet

- 2 PC *, imprimante multifonction (scanner, photocopieuse...)
- *accès à internet : gratuit pour la recherche d'emploi, sites administratifs et la messagerie- aide à la mise en page informatique de documents (rapports, vidéos...)
- possibilité de faire relier des dossiers (relieuse et accessoires sur place)

*(*services accessibles courant novembre)*

Pour rappel, l'Espace Jeunes (au Foyer Rural) de Sornac est ouvert aux plus de 12 ans :

- tous les mercredis de 14h à 18h (accès libre et gratuit) pendant les périodes scolaires,
- les mardis et vendredis après-midi de 14h à 18h pendant les vacances scolaires.

Le PASS'Jeunes 12-25 ans est toujours en vente à la Communauté de Communes et permet, pour la somme de 5€, de bénéficier de réductions chez les commerçants partenaires, pour la location du terrain de tennis et de tarifs réduits pour des activités tels que le quad, la cani-rando ou encore le golf. Les commerçants Sornacois participants à l'opération PASS'Jeunes (sur présentation du PASS):

- « Imagine Hair Coiffure »
- Bar « La Fontaine »

Activités proposées jusqu'en décembre 2007 :

- **Initiation au quad** avec Sébastien ARVIS à Bugeat (vacances de Toussaint) à mi-tarif (inscriptions auprès de Mélanie aux espaces jeunes);
- Réduction sur présentation du PASS pour la pratique de la **cani-rando** à Bugeat.

Les brochures et bulletins de commande du PASS'Jeunes sont disponibles dans votre mairie ou aux espaces jeunes.

N'hésitez pas à contacter Mélanie au 05.55.95.08.13 pour avoir plus d'informations.

L'Office de Tourisme du Canton de Sornac

Du début de l'année au mois de septembre, notre structure a accueilli et renseigné près de 1000 personnes, un chiffre stable par rapport à 2006, malgré des fluctuations importantes selon les mois, dues en particulier à une météorologie capricieuse.

* La participation technique de l'Office de Tourisme à la **Fête des Sources de Saint-Setiers**, organisée par la Communauté de Communes Bugeat-Sornac, a été un grand succès. Elle avait pour thème les arts et la science à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Linné et Buffon. Elle a eu lieu le samedi 13 et le dimanche 14 mai et nous avons pris en charge la réservation et l'encaissement sur place pour le repas du terroir (plus de 100 au final).

* L'Office de Tourisme a travaillé en avant-saison en collaboration avec l'Office de Tourisme de Bugeat pour la réédition du guide pratique de poche Bugeat-Sornac. Meilleure lisibilité et participation d'annonceurs publicitaires. Tiré à 3000 exemplaires, il est de plus en plus connu et a une bonne image.

* L'Office de Tourisme est raccordé à l'internet haut-débit, ce qui permet d'améliorer et de renforcer la collaboration et la transmission d'informations entre Bugeat et Sornac pour alimenter le site commun aux deux Offices et qui est de plus en plus consulté :

www.otsi.bugeatsornac.free.fr

* Un **concours photos** organisé par l'Office, lié au patrimoine passé et présent du Canton est en cours. L'inscription est possible jusqu'au 30 juin 2008. Les meilleures photos retenues par le jury mis en place par l'Office seront récompensées par une participation à l'exposition d'été 2008 de l'Office et pourront venir illustrer notre site internet.

* L'exposition estivale dans nos locaux de deux artistes sornacois, Mme Barbas, artiste peintre et M. Machinal, sculpteur sur pierre, a rencontré un vif succès de fréquentation et nous avons tous pu apprécier la qualité de leurs œuvres. Le vernissage en juillet a accueilli plus de 40 personnes.

* **L'intérêt des visites guidées menées par l'Office du 16 juillet au 29 août a été relancé et le programme élargi à 3 autres communes du Canton.**

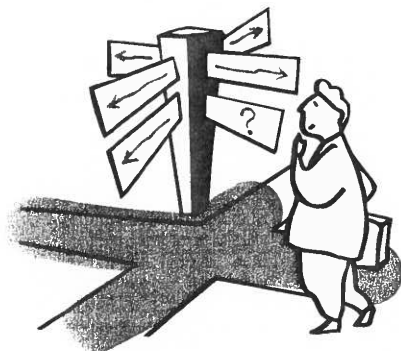
- Tous les lundis matin, à partir de l'Office, était proposée une visite guidée de Reyssac, de l'église et du château de Saint-Germain-Lavolps, de l'église de Bellechassagne et nouveauté cette année, de l'église de Saint-Rémy et de la propriété de M. Cheyssial en hommage à Jean Giraudoux.
- Les mardis matin, une visite guidée du bâti extérieur chez M. Nadalon, de l'église de Saint-Setiers, de la cabane des Mutins, du site de la Croix de la Mission et du Moulin de Chamboux.
- Les mercredis matin, une visite guidée du village du Longy, de l'église de Millevaches, de l'église de Chavanac, du Magimel et des abords extérieurs du château de Rochefort.

Ainsi, cet été, Didier, l'animateur de l'Office a organisé des visites dans l'ensemble des Communes du Canton de Sornac. Même si la fréquentation, au final, est en baisse par rapport en 2006, la qualité des visites et la satisfaction générale des participants aux visites se sont avérées supérieures.

* **Le dimanche 26 août**, a eu lieu « **La Randonnée Limousine** », en collaboration avec les Fédérations de Randonnée Pédestre de Corrèze, Creuse Haute-Vienne et le P.NR, à partir du Chalet de la Croix de la Mission. L'Office de Tourisme a de nouveau assuré la prise de réservations des repas du soir et les inscriptions aux différentes randonnées des 40, 25, 14 et 12 kilomètres. Ce sont plus de 300 randonneurs qui ont été accueillis, nombre comparable à celui l'an dernier. La manifestation a été suivie d'un marché de pays organisé par le PNR, avec une dizaine de producteurs locaux et de stands dont ceux du PNR, de l'Office de Tourisme, du Foyer Rural de Saint-Setiers, de l'association environnementale « Le Pic Noir » et d'un apéritif offert par le PNR.

* Le samedi 6 octobre à Sornac, l'Office de Tourisme de Sornac participera avec celui de Bugeat à la seconde édition du Forum des Associations de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac.

* Enfin, en décembre, au vu du succès de l'an dernier, l'Office de Tourisme organisera pour la troisième année un concours de décoration de Noël ouvert aux communes, particuliers et commerçants du Canton.



SAMEDI 6 OCTOBRE 2007

A PARTIR DE 14H30

Salle polyvalente SORNAC

**2^{ème} FORUM DES ASSOCIATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE BUGEAT-SORNAC**

**L'ASSOCIATION "BONNE PIOCHE"
PROPOSERA AUX PETITS ET GRANDS
UN TOUR DU MONDE DES JEUX
TOUT AU LONG DE L'APRES-MIDI**

STAND DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

**OUVERT A TOUS
VENEZ NOMBREUX !**

COMMUNIQUE

RAPPEL DES REGLES DE SECURITE

Lutte contre les vols, les cambriolages et escroqueries

Bien que Sornac soit une commune rurale où il fait bon vivre, il ne faut pas croire pour autant que la délinquance ne touche que les grandes villes.

Et s'il est vrai que le nombre de vols et cambriolages est peu élevé chez nous par rapport à certaines régions, il faut toutefois rester vigilant.

Voici quelques conseils pouvant contribuer à garder notre tranquillité et assurer notre sécurité.

En cas d'absence de courte durée, même pour aller dans le jardin par exemple, **pensez à fermer à clé** les portes de la maison. De même pour les absences prolongées, veillez à ce que toutes les issues soient verrouillées.

Signalez votre départ à votre famille et à vos voisins de manière à ce qu'une surveillance puisse être réalisée. A ce titre, l'opération « tranquillité vacances » qui consiste à informer la Gendarmerie de votre départ est possible toute l'année. Ainsi, nos services passeront au cours de leurs patrouilles pour s'assurer de l'intégrité de votre propriété.

Méfiez-vous des personnes inconnues qui se présentent à votre domicile. L'actualité (télé, presse) et nos enquêtes font apparaître que des personnes peu scrupuleuses (démarcheurs, faux policiers, faux employés des eaux, etc.) abusent de votre confiance pour commettre des escroqueries.

Dans ce cas, n'ouvrez votre porte qu'à quelqu'un de clairement identifié. **Faites-vous présenter une pièce justificative** (carte professionnelle par exemple). En cas de vente réalisée à domicile, soyez vigilants, vérifiez le document qui vous est remis (il doit être complet et lisible) et si vous réglez à la commande, vérifiez vous-même le chèque. Attention aussi à bien prendre en compte la valeur réelle de la marchandise (un euro n'est pas égal à un franc !)

En cas de suspicion, essayez de **relever le numéro d'immatriculation du véhicule**, sa marque et couleur et informez-nous immédiatement.

Un autre conseil, fermez également votre véhicule à clé. Il peut, comme les objets ou accessoires se trouvant à l'intérieur (autoradio, navigateur GPS, téléphone portable, sac, argent...), être dérobé. Surtout, **ne laissez pas les clés sur le contact**, moteur tournant pendant que vous êtes chez les commerçants : des vols sont commis de la sorte.

Après ces conseils, nous vous rappelons que la brigade de Gendarmerie de SORNAC travaille en communauté avec celles de MEYMAC et BUGEAT, ceci afin d'optimiser nos moyens.

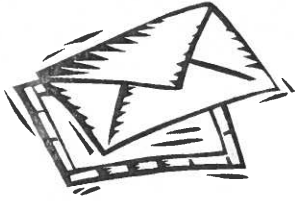
Nous sommes joignables 7 jours sur 7 en composant le 17.

La nuit, les appels sont transférés au Centre Opérationnel de la Gendarmerie de TULLE qui se charge de nous retransmettre les demandes d'interventions.

Souhaitant que ces quelques informations permettent à tous et toutes de continuer à vivre de manière paisible dans notre charmante commune.



**L'Adjudant GOURAND,
Commandant la Brigade Territoriale de Proximité de Sornac 19.**



POUR VOS IMPÔTS,

CHOISISSEZ LE PRELEVEMENT A L'ECHEANCE OU LA MENSUALISATION.

Vous préférez payer vos impôts à chaque échéance :

Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie car votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.

Vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement.

- Pour l'impôt sur le revenu, vous êtes prélevé en février et en mai pour les 2 acomptes provisionnels et en septembre pour le solde.

- Pour la taxe foncière, vous êtes prélevé en octobre et pour la taxe d'habitation, en novembre.

Vous préférez étaler sur l'année les paiements de vos impôts pour mieux gérer votre budget :

Vous optez alors pour la mensualisation : 10 mensualités de janvier à octobre avec un étalement possible en novembre et décembre si votre impôt augmente. Les prélèvements sont effectués sur votre compte le 15 de chaque mois.

Vous pouvez à tout moment modifier ou suspendre le montant de vos prélèvements.

Ainsi vous ne risquez plus d'oublier votre règlement et de subir une majoration de 10%.

Vous voulez gagner du temps !

⇒ Pour payer directement en ligne :

Vous bénéficiez ainsi d'un délai supplémentaire de 5 jours après la date limite de paiement ; il vous suffit de disposer d'un compte bancaire domicilié en France. Lors de votre 1^{ère} connexion, vous indiquez vos références fiscales inscrites sur votre avis d'imposition et vos coordonnées.

Vous signez et adressez à votre banque une adhésion au télé règlement.

Pour les échéances suivantes, vous donnez un ordre de paiement à chaque échéance et conservez ainsi la possibilité de régler par un autre moyen.

Quelque soit la date de paiement, votre compte est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.

⇒ Pour adhérer en ligne à l'une des deux formules de paiement automatique.

⇒ Pour modifier en ligne le montant de vos mensualités ou suspendre vos prélèvements.

⇒ Pour signaler un changement de compte bancaire.

La connexion est sécurisée. Vous recevez systématiquement un accusé de réception.

Renseignements utiles

Permanences à la Maison du Département

PERMANENCES	JOURS ET HORAIRES*
ADAPAC : Melle Bouyge	Mardi 23 octobre
Assistante sociale : Mme Moncourier	Mardi 9, 16, 23 et 30 octobre
Instance de Coordination G�rontologique: Mme Guerouaf	du lundi au vendredi sur rendez-vous sauf les mercredis apr�s-midi (horaires de la Maison du D�partement)
Mission locale : Mme Legros	Mardi 2 octobre
Relais Emploi Service : Mme Chardon	Jeudi 4 et 18 octobre

* sous r serve de modifications

En ce qui concerne les permanences   venir et pour tout renseignement compl mentaire, contacter Mme Malaquis au 05.55.96.96.00.

A noter : D s janvier 2008, une session dans le cadre de la formation Ulysse s'adressant   tout public aura lieu   la Maison du D partement. Toutes personnes int ress es par la d couverte d'Internet et des outils informatiques sont invit es   se faire conna tre.

Heures d'ouverture de la Maison du D partement :

- du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- le vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Permanences au Tribunal d'Instance d'Ussel

- ⇒ Information gratuite sur vos droits et vos devoirs
- ⇒ Orientation vers des organismes, services ou professionnels charg s d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits (avocats, conciliateurs, associations...)
- ⇒ Consultations juridiques gratuites par des professionnels habilit s.

Permanences le matin des 2 me et 4 me lundis de chaque mois sur rendez-vous pris au pr alable au 05.55.20.30.06.

Permanences O.P.A.H

Permanences le 2 me mardi de chaque mois de 10h30   12h00:

Les 9 octobre, 13 novembre, et 11 d cembre 2007 avec M. Trait ou M. Conchon.
dans les locaux de la

Communaut  de Communes "les Sources de la Creuse" - 31, rue de la Libert  - La Courtine

A vos souvenirs...

Voici une photo de l'équipe de foot de l'année 1940-1941.



Qui se souviendra des noms de tous ces joueurs ?

Nous vous mettons à contribution pour reconstituer la liste des joueurs. Vous pouvez nous faire parvenir vos recherches à la Mairie au service bulletin communal (publication des résultats dans le prochain numéro).

N'hésitez pas à nous faire parvenir d'autres photos. Merci d'avance !